



## Note d'information fédérale

novembre 2003 - n° 143

### 1 Journée nationale du huit

Vous trouverez ci-joint une affiche annonçant la Journée nationale du huit le 30 novembre 2003.

Ce jour là, différentes manifestations en huit seront organisées à travers la France. Le bandeau blanc en bas de l'affiche permet de faire figurer toutes les informations concernant la manifestation (lieu, heure, ...). Chaque organisateur est bénéficiaire d'un lot de 50 posters pour assurer sa promotion.

Nous rappelons aux organisateurs des manifestations à huit qu'ils doivent transmettre à la FFSA avant le 17 novembre les informations sur leur régates pour figurer sur les communiqués de presse diffusés dans toutes les régions.

### 2 Calendrier 2004 des régates

Pour figurer sur le calendrier des manifestations se déroulant sur le territoire national en 2004, les organisateurs doivent faire parvenir à la FFSA le formulaire de déclaration de régates joint avant le 24 novembre 2003.

Nous rappelons que l'inscription d'une régates au calendrier national est nécessaire pour l'instruction d'une demande d'autorisation de compétition sur le domaine public (décret n°55-1366, art. 4 du 18 oct 55, JO du 19 oct. 55) et pour les demandes d'arrêt de navigation auprès de VNF.

Toute modification concernant une régates inscrite devra être transmise à la FFSA afin de mettre à jour les calendriers qui figurent sur le site internet de la FFSA ou dans le magazine l'Aviron.

### 3 Fête du nautisme

En 2004, la Fête du nautisme se déroulera le week-end des 15 et 16 mai.

Vous trouverez ci-joint le bilan de l'édition 2003. L'aviron avait intéressé près de 9 % des personnes venues pratiquer une activité nautique à cette occasion, ce qui nous classait au troisième rang des activités plébiscitées.

Cet événement est en priorité destiné au grand public. Nous savons que les beaux jours sont la période idéale pour attirer de nouveaux pratiquants et nous engageons vivement toutes les associations à prendre part à cette fête pour assurer la promotion des clubs et celle de l'aviron en général.

Pour ceux qui ont déjà prévu d'organiser une manifestation ce jour-là, il est possible de l'intégrer aux festivités même si elle concerne des pratiquants confirmés.

Les inscriptions et renseignements peuvent être obtenus sur le site internet de la fête du nautisme : [www.fetedunautisme.com](http://www.fetedunautisme.com) ou par téléphone au : 0 820 820 154.